

# Maison de Retraite du Petit-Saconnex

Résidence Colladon pour personnes âgées indépendantes  
Chemin Colladon 7 – 1209 Genève  
Téléphone 022 730 79 21 ou 022 730 71 11 - Fax 022 730 79 15

## RESIDENCE COLLADON

Prix de pension applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les nouveaux Résidents

<u>Type d'appartement</u>	<u>Surface</u>	<u>prix par jour et par personne</u>	<u>prix moyen par mois par personne</u>
Studio 1 pièce	28 m <sup>2</sup>	101.-	3'081.-
App. 2 pièces	47 m <sup>2</sup>	122.-	3'721.-
App. 2 pièces	52 m <sup>2</sup>	127.-	3'874.-
App. 2 pièces, personne seule	54 m <sup>2</sup>	130.-	3'965.-
App. 2 pièces, couple	54 m <sup>2</sup>	95.-	2'898.-
App. 3 pièces, personne seule	77 m <sup>2</sup>	155.-	4'728.-
App. 3 pièces, couple	77 m <sup>2</sup>	108.-	3'294.-
App. 4 pièces, couple	118 m <sup>2</sup>	130.-	3'965.-
App. 4 pièces, couple	130 m <sup>2</sup>	137.-	4'179.-

### ☞ Ces prix comprennent :

- l'appartement non meublé
- une cave d'environ 5 m<sup>2</sup> ou un réduit d'environ 2 m<sup>2</sup>
- les charges : chauffage, eau, électricité
- le service de conciergerie
- 2 heures minimum de nettoyage par mois
- un nettoyage à fond 1 fois tous les 2 ans
- l'utilisation des machines à laver et à sécher le linge
- l'utilisation du jacuzzi
- La présence sur place d'une infirmière joignable 24h/24
- un repas principal (midi ou soir) avec deux menus à choix et ¼ d'eau minéral
- les régimes courants

./..

- une sécurité des bâtiments sous vidéo surveillance
- le raccordement à un réseau TV de plus de 80 chaînes
- la jouissance des salons du rez-de-chaussée pour autant qu'ils ne soient pas loués à des tiers
- une couverture en assurances responsabilité civile et ménage
- une aide socio-administrative courante
- un service d'animation
- une aide à l'installation (fixation des tableaux, luminaires, miroirs, etc.)

#### **Sont facturés à part :**

- le raccordement au central et l'appareil téléphonique (obligatoire pour des raisons de sécurité) (CHF 30,00 par mois)
- la connexion internet si souhaité (CHF 25,00 par mois + premiers frais de raccordement)

#### **Ne sont pas compris dans nos prix :**

- les primes et les franchises des assurances maladie
- la concession radio-télévision (Billag)
- les communications téléphoniques
- les interventions techniques sur des installations ou appareils privés
- le remplacement des ampoules et des accessoires tels que rideau de douche, couvercle de WC, etc.

#### **Prestations possibles (facturées à part) :**

- la pension complète avec le blanchissage
- le second repas (midi ou soir)
- les prestations de soins à domicile (aide-soignante ou infirmière)
- les prestations médicales ou paramédicales
- la location d'une place de parc souterrain (CHF 140.- par mois)
- une aide ménagère (en plus des prestations de base)
- diverses prestations hôtelières

#### **Notre service de soins à domicile :**

Notre service de soins à domicile effectue l'ensemble des soins infirmiers au tarif OPAS remboursé par les caisses maladie. Comme tous les services de soins à domicile reconnus, une participation de CHF 8,00 par jour de soins est perçue et non remboursable par les assurances. (financement résiduel des soins – article 25a, al. 5 LAMal).